Rapport d'activitéde l'atelier L'idée de république, 2017-2018

Cette année d'activité est la septième depuis la naissance de l'atelier qui s'installe désormais dans la durée, et la seconde consacrée à l'idée de république. Sur les quatre séances de travail prévues dans notre programme, consultable sur la partie du site de la SFP réservée aux Ateliers, les trois premières séances ont déjà eu lieu. Ce programme avait été publié dans le numéro de rentrée de la Revue de l'APPEP et diffusé sur certains sites académiques grâce à l'aide des IPR qui en ont la responsabilité.

Martine Chifflot, docteure en philosophie et professeure agrégée honoraire de l'université de Lyon I, a proposé une lecture de la République de Platon pour montrer en quoi l'idée de république peut être esquissée et même configurée à partir de la conception platonicienne du pouvoir politique.

Jérôme Esnouf, jeune professeur enseignant en lycée et docteur en Science politique, s'est interrogé pour savoir si les frontières sont une limite à l'idée de république. En effet la dimension universaliste de l'idée de république est-elle compatible avec la souveraineté limitée d'Etats-nations qui sont nécessairement en relation avec d'autres légitimités, craintes ou niées, qui se trouvent au-delà de leurs frontières? Il se pourrait même qu'à l'intérieur de l'Etat-nation certaines discriminations sociales recréent des frontières intérieures infranchissables.

Henri Elie, professeur de chaire supérieure et Inspecteur pédagogique honoraire, a recherché un contenu à l'idée de république qu'il trouve chez J.J Rousseau avec l'esprit de république. Cet « esprit » est aussi bien au cœur du citoyen comme condition de la volonté générale.

Les textes de ces trois interventions peuvent être consultés sur le site des Ateliers.

Anne Baudart, professeur de chaire supérieure et essayiste, Secrétaire générale de la Société français de philosophie et vice-présidente de l'Association internationale des Sociétés de philosophie de langue française, traitera la question « République ou démocratie ? » lors de la quatrième séance de l'atelier qui aura lieu le 26 mai 2018. Sous une forme ou sous une autre, cette question qui est au cœur de l'idée de république a été rencontrée par tous les intervenants de l'atelier, il était donc nécessaire qu'elle soit traitée pour elle-même.

L'intérêt pour le thème actuel de l'atelier a été tel que de nouvelles propositions de travail nous ont été faites, nous allons donc prolonger au cours de l'année 2018-2019

l'examen et l'étude de l'idée de république. Il y aura cependant au cours de l'année prochaine une nouveauté car ces propositions sont faites par des personnes qui ne sont pas à strictement parler des professionnels de la philosophie, mais qui ne sont pour autant moins philosophes que ceux qui en font profession. Un informaticien ayant une formation philosophique universitaire traitera l'idée de république et la propriété, une professeure de Lettres, qui enseigne aussi l'esthétique dans une École d'art, proposera une réflexion sur le rapport entre l'idée de république et l'universel. Ce seront ensuite deux spécialistes d'autres disciplines qui apporteront leur compréhension de l'idée de république : une juriste fera le point sur la république et la laïcité et, nous l'espérons, un historien sur ce qu'il est convenu d'appeler la « république sociale».

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces points de vue qui en viennent à la philosophie à partir de ce qui n'est pas elle, et de nous situer ainsi dans la postérité de Georges Canguilhem lorsqu'il écrivait dans l'Introduction de son ouvrage *Le normal et le pathologique* : « La philosophie est une réflexion pour qui toute matière étrangère est bonne, et nous dirions volontiers pour qui toute bonne matière doit être étrangère. »

Il nous faut enfin remercier à nouveau Madame Queyroux d'offrir à nos samedis matins philosophiques les locaux de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Nous sommes très sensibles à cette généreuse hospitalité.

Jean-Michel Muglioni
Jacques Doly